

13 février 1882 : Chemin GC14.

Le conseil examine le dossier relatif à la rectification du chemin n° 14 aux abords de Trébillet, lequel projet comprend la construction d'un pont en pierre pour enjamber la Semine :

« Le maire estime que ce projet est d'une grande valeur car la circulation est actuellement excessivement difficile à cause du peu de développement qu'à le contour de la route aux abords du pont et ensuite au point de raccord avec la route n° 84 à cause de la rampe énorme qui existe.

Les populations verront donc avec une grande satisfaction exécuter une amélioration d'une si grande nécessité.

Quant Aux sacrifices demandés, le conseil fait observer que l'entretien perpétuel du pont est à la charge de Mr Crochet mais que la commune pour le dédommager de cette servitude lui a cédé en toute propriété une pièce de terre dont la valeur est en rapport avec les sacrifices demandés. Malgré cela la commune est toute disposée à faire quelque chose, bien que sa situation financière et le mauvais état de son réseau vicinal l'en empêche. »

Dans la même réunion le conseil examine le projet de rectification du chemin entre la croix du Pas et le village.

Le conseil fait remarquer que la commune fasse seule l'entretien de ce chemin et des deux ponts qu'utilisent aussi les habitants de Champfromier, Forens et Chatillon.

